

**Rapport d'activité des services de l'Etat**

**Intervention de Stéphane BARRE**

Madame la Préfète,

Au nom du groupe communiste, je souhaite vous remercier bien sincèrement de votre présence et de votre écoute parmi nous ce matin, et de nous permettre cet échange.

Nous avons besoin d'échanger avec vous.

C'est important que l'Etat et ses services déconcentrés communiquent sur leur action quotidienne, comme sur leurs actions d'urgence.

D'abord parce que c'est un devoir, celui de rendre compte aux citoyens, et pas seulement de l'utilisation de l'argent public.

Mais aussi parce que cela est de nature à rafraichir quelques mémoires sur l'importance de l'Etat, au plus près des citoyens et de leurs institutions, de leurs élus, pour protéger, pour impulser, pour accompagner.

Le vent libéral qui d'ailleurs commence sérieusement à s'essouffler dans l'opinion, voulait faire croire qu'en dehors du marché et du privé, il n'y a point de salut. Qu'il existerait trop de fonctionnaires et de services publics.

Nous ne partageons pas cette vision.

Ce que nous voyons au quotidien, ce sont des agents de l'Etat exemplaires, dévoués qui font de leur mieux avec des moyens rognés. Dans la police, dans les hôpitaux, toujours dans certaines écoles surchargées ou menacées, dans l'accompagnement des élèves handicapés, dans les services en charge des contrôles indispensables pour garantir la sécurité alimentaire notamment ou pour lutter contre les fraudes.

Sans oublier les pompiers qui malgré leur statut départemental sont frappés comme les autres par les choix opérés au sommet de l'Etat.

**Nous voyons ici en réponse, dans votre rapport, un plaidoyer utile, argumenté et illustré, contre ce dogme de la baisse de la dépense publique et des agents publics.**

Alors bien sûr, vous ne le dites pas ainsi... Le gouvernement en place portant cette politique de diminution des moyens de nos services publics, vous ne pourriez pas le dire...

Si tant est d'ailleurs que vous le pensiez-vous même, mais cela nous ne le saurons pas, droit de réserve oblige... Alors nous le disons pour vous, pour vos services, pour vos agents et pour nos concitoyens.

Nous pourrions d'ailleurs vous taquiner dans vos efforts de communication et de valorisation de la dépense publique, en nous étonnant que ce souci de clarté, de transparence n'aille pas jusqu'à afficher des comparatifs, sous forme de tendances, dans les différentes rubriques présentées ou les tableaux de synthèse, entre leur niveau 2017 et ceux de la précédente décennie, les seuls comparaisons étant prises d'une année sur l'autre (2016 et 2017)...

Cela nous aurait permis de mieux appréhender le niveau de baisses des dotations d'Etat qui frappe nos communes, le désengagement de l'Etat dans les contrats aidés qui mettent en difficulté tant d'associations, celui du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle en faveur des communes défavorisées ou encore celle du FNDS pour le sport dans notre département, et j'en passe...

**Nous retiendrons malheureusement à ce chapitre que, pour le Département, les baisses de dotations et compensations atteignent - 3,8 % entre 2016 et 2017, et celles de communes - 3,2 %.**

**Nous ne mettons pas ici, bien entendu, en cause votre action, ni celle de vos services et encore moins celle de vos agents, vos métiers consistent à appliquer des orientations décidées plus haut. Ce sont ces orientations que nous contestons.**

Le développement de la recette publique, et pas seulement à travers les amendes de police sur les routes, dans un pays qui bat chaque année des records de richesse, devant selon nous se substituer à la chasse à la dépense publique avant que tout l'édifice ne s'écroule.

Car nous ne sommes pas de ceux qui alertons lorsque la logique en vigueur conduit à éloigner les services publics des gens, en fermant un bureau de poste ici ou des lits d'hôpitaux là, une classe dans une maternelle pour laisser les autres à 35 élèves, tout en soutenant par ailleurs cette même logique, dès lors bien entendu qu'elle ne touche pas sa propre commune. Il faut être cohérent.

**Concernant les communes et les élus communaux justement.** Nous constatons, et en particulier pour ceux d'entre nous qui siégeons en Conseil municipal, que nos

concitoyens sont particulièrement attachés à leur commune, à leurs élus locaux. A bien des égards et au-delà de cette popularité, la commune demeure le premier échelon où s'exprime et s'exerce la démocratie.

Or, les élus locaux, beaucoup d'élus locaux, ont le blues, au point que nous observons un découragement marqué par des démissions ou des volontés de ne pas se représenter. Le renforcement de l'intercommunalité ne parvient pas à remédier à ce malaise, il le conforte d'ailleurs.

Là encore, si au sommet de l'Etat et malgré les alertes notamment du Sénat et de toutes les associations d'élus locaux, on n'entend pas ce message à temps, la démocratie se prépare à des lendemains qui déchantent.

**Avant de conclure, nous souhaiterions vous interpeller sur quelques situations concrètes, dont certaines seront abordées au cours de ce présent Conseil, et qui appellent selon nous votre intervention.**

Tout d'abord puisque vous vous êtes réjouis de l'avancement du **projet de contournement Est de Rouen**, vous redire notre opposition et celle de nos populations à ce mauvais projet au financement exorbitant qui ne règlera rien du fait de son péage. Des recours ont été engagés pour le réorienter.

Concernant **la réforme de la délivrance des cartes d'identité**. Cette réforme a dépossédé les mairies de cet acte essentiel qui constituait aussi un lien important avec leurs administrés, en les reportant sur les seules et rares communes dotées de terminaux spéciaux.

Une décision prise contre l'avis des maires que l'on a gentiment écouté mais absolument pas entendu.

Comme souvent, la compensation financière accordée aux dites communes ne couvre pas la charge supplémentaire d'activités qu'elles ont à gérer depuis, d'où souvent une dégradation du service rendu aux usagers. Une activité multipliée par 3 pour certaines.

Notre question est donc double :

- Une revalorisation financière basée sur la réalité du surcroît d'activité, donc de la surcharge qu'elle a généré, est-elle envisageable ?

- Pourquoi ne pas doter les communes qui le souhaitent du dispositif sécurisé afin d'étendre le réseau des mairies aptes à proposer ce service aux usagers, notamment en milieu rural ?

Deuxième aspect, **celui de la lutte contre la fraude sociale** qui nous le verrons tout à l'heure est loin de constituer l'apanage de quelques bénéficiaires des aides sociales...

Nous avons appris que le Département n'était pas autorisé à siéger au sein des comités opérationnels départementaux anti-fraude (CODAF) pour des motifs de confidentialité.

Nous ne comprenons pas cette position, la confidentialité, le secret professionnel s'appliquant au quotidien aux agents et élus du Département impliqués dans le secteur des solidarités notamment.

Dernier aspect, traité également aujourd'hui dans nos délibérations, **le financement des collèges privés**. Alors même que les collèges publics voient leur financement conditionné par l'existence de fonds de roulement, il nous est expliqué concernant les collèges privés, qu'il n'existe pour eux aucune obligation de communiquer leurs documents comptables destinés à apprécier l'existence de telles réserves de gestion.

La loi nous obligerait donc à financer par des fonds publics les collèges privés les yeux fermés, en admettant qu'ils ne sont pas tenus à la transparence la plus élémentaire ? Il y a ici une contradiction qu'il nous semble important de pouvoir lever.

Voilà pour nos questions. Il y en aurait d'ailleurs bien d'autres...

**Quant au rapport d'activités, en conclusion**, et en vous remerciant pour votre action, en remerciant celle de vos services et agents, nous tenons à rappeler ici que nos concitoyens appellent de leurs vœux, plus de proximité, plus de liens humains, plus de services publics et un peu moins de comptabilité, de ratios, d'uniformisation, de dématérialisation, comme toutes les études le démontrent et comme le Défenseur des droits ne cesse de le répéter.

Cette volonté-là, nous ne l'observons pas suffisamment, ce qui n'enlève en rien les réalités concrètes de l'Etat et de ses services dans nos quotidiens. Sauf que le compte n'y est pas à nos yeux, car les moyens non plus.